



## **Bioéthique au Luxembourg : PMA et GPA seront dotées «d'une base légale»**

LUXEMBOURG – Le gouvernement entend légiférer rapidement sur les sujets de bioéthique liés à la filiation.

Par Joseph Gaulier

Publié le 20 décembre 2023, 10:00



*Les questions de bioéthique liées à la filiation feront l'objet d'une loi.*

« Le sujet reviendra dans les prochains mois, car il est considéré comme assez prioritaire », relate le député Laurent Mosar (CSV), président de la commission Justice, à propos de la procréation médicalement assistée (PMA) et de la gestation pour autrui (GPA). Actuellement, la première « se pratique un peu au Luxembourg, mais sans base légale », déplore l' élu.

L' accord de coalition CSV-DP entend autoriser la PMA, en se basant sur le projet de loi de la précédente majorité, qui n' avait pas eu le temps d' aboutir. « La PMA sera ouverte à tout le monde : couples mariés ou non, hétéros ou homos, aux célibataires », reprend Laurent Mosar. Il y voit « une grande ouverture ».

## **Débat sur la reconnaissance de la GPA**

La loi est attendue par les associations : « La PMA et la GPA permettront de mettre en pratique le droit à fonder une famille, inscrit dans la nouvelle Constitution », relève Nicolas Van Elsué, président du Board de Rosa Lëtzebuerg. Le texte prévoira aussi la reconnaissance des GPA pratiquées à l' étranger, le parent non biologique pouvant plus facilement adopter l' enfant. L' ASBL prône « l' instauration d' une GPA altruiste ». Le chemin à suivre serait « l' e modèle altruiste canadien », qui évite toute GPA commerciale, « en particulier dans les pays où elle est peu ou pas réglementée ».

Rosa Lëtzebuerg veut aller plus loin, en autorisant la GPA sur le sol luxembourgeois, ce que ne prévoit pas l' accord de coalition. « Cela permettrait d' éviter que des couples aillent à l' étranger, où c' est très cher et pas remboursé, et qu' ils se rendent dans des pays où il y a peu de réglementation et où il n' existe que des modèles commerciaux, comme à Chypre, au Mexique ou en Ukraine », reprend Nicolas Van Elsué.

Si la majorité (CSV-DP) et les autres partis de l' ancienne coalition (LSAP-Déi Gréng) sont favorables à une évolution, ce n' est pas le cas de l' ADR: « La GPA est un commerce d' êtres humains, ce n' est moralement pas acceptable, glisse Fred Keup, président de la fraction. Le bien-être de l' enfant doit être au centre de la politique ».